

Section Inspection

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE**N° 3-2129 rév. 0**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

ABEL MULTI-SERVICES
Lieu-Dit Michel Ange
Lotissement 8
20167 AFA

SIREN : 848861894

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-2129 rév. 0

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **08/02/2024**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/01/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement - Transport -
Métrologie Légale,
Pole manager - Environment - Transport - Legal Metrology,

DocuSigned by:



B1953E8155854C3...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE**N° 3-2129 rév. 0**

Organisme d'inspection accrédité :

ABEL MULTI-SERVICES**Lieu-Dit Michel Ange
Lotissement 8
20167 AFA****PORTEE D'ACCREDITATION**Accréditation en vigueur :

12 - ENVIRONNEMENT / 12.1 - Eau /		
12.1.1 - Contrôles de réception des réseaux d'assainissement neufs #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.1.1a	Contrôle du compactage des tranchées	Arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 Référentiels cités dans le commentaire technique de l'arrêté du 21 juillet 2015 Partie 1 Conception et exploitation des systèmes d'assainissement - Fiche 16 : Fascicule 70-I du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement à surface libre Fascicule 71 du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement sous pression NF EN 1610 - Mise en œuvre et essai des branchements et collecteurs d'assainissement Spécifications techniques complémentaires applicables au réseau d'assainissement contrôlé

12.1.1b	Contrôle des canalisations et des ouvrages par inspection visuelle	Arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 Référentiels cités dans le commentaire technique de l'arrêté du 21 juillet 2015 Partie 1 Conception et exploitation des systèmes d'assainissement - Fiche 16 : Fascicule 70-I du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement à surface libre Fascicule 71 du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement sous pression NF EN 1610 - Mise en œuvre et essai des branchements et collecteurs d'assainissement Spécifications techniques complémentaires applicables au réseau d'assainissement contrôlé
12.1.1c	Contrôle de l'étanchéité des canalisations et des ouvrages	Arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 Référentiels cités dans le commentaire technique de l'arrêté du 21 juillet 2015 Partie 1 Conception et exploitation des systèmes d'assainissement - Fiche 16 : Fascicule 70-I du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement à surface libre Fascicule 71 du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement sous pression NF EN 1610 - Mise en œuvre et essai des branchements et collecteurs d'assainissement Spécifications techniques complémentaires applicables au réseau d'assainissement contrôlé

12 - ENVIRONNEMENT / 12.1 - Eau /

12.1.2 - Contrôles des réseaux d'assainissement en service

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.1.2a	Contrôle des canalisations et des ouvrages par inspection visuelle	Exigences spécifiques du client définies dans l'accord contractuel Méthodes d'inspection internes s'appuyant sur l'état de l'art (normes applicables, guide technique pour l'inspection des réseaux existants) et adaptées aux exigences clients
12.1.2b	Contrôle de l'étanchéité des canalisations et des ouvrages	Exigences spécifiques du client définies dans l'accord contractuel Méthodes d'inspection internes s'appuyant sur l'état de l'art (normes applicables, guide technique pour l'inspection des réseaux existants) et adaptées aux exigences clients

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à
ABEL MULTI-SERVICES

IMPLANTATIONS	ADRESSE
AFA	Lieu-Dit Michel Ange Lotissement 8 20167 AFA

Date de prise d'effet : 08/02/2024

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

